SUITE DEPECHES

Bulletin météorologique.

Washington, 12 septembre —Indications pour la Louisiane—Temps généralement beau; plus chaud dans la partie nord; vents variables.

La question de la révision du procès Dreyfus.

Presse Associée.

Paris, France, 12 septembre—Le président Faure a ordonné la mise en retrait d'emploi du colonel Du Paty du Clam à la requête du général Zurlinden, ministre de la guerre.

A deux séances de cabinet les ministres ont discuté la question de la révision du procès Dreyfus, et ils ont remis leur décision à samedi prochain, à la requête de M. Sarrien, ministre de la justice, qui désire plus de temps pour étudier les documents.

Le tribunal a refusé de mettre en liberté le colonel Picquart en attendant une nouvelle audition.

En retrait d'emploi.

Presse Associée—

Paris, France, 12 septembre—Il est officiellement annoncé que le colonel Du Paty de Clam est mis en retrait d'emploi à la suite de l'enquête de l'état-major général sur l'affaire Esterhazy.

AUX PHILIPPINES.

Presse Associée.

Manille, Philippines, 12 septembre—Le contre-amiral Dewey dit que, dans son opinion, la situation est critique. On pense qu'il a demandé l'envoi d'un croiseur et d'un cuirassé.

Les Espagnols affirment que l'Allemagne obtiendra un dépôt de charbon à Manille, et que l'Espagne conservera les autres îles de l'archipel.

Les dernières garnisons espagnoles d'Iloilo et de Laguna se sont rendues, de sorte que l'île entière de Luçon est actuellement aux mains des insurgés, à part Manille et Cavite.

Aguinaldo s'est rendu à Lelollos vendredi dernier. Il a annoncé son intention de convoquer une assemblée des citoyens des Philippines le 15 septembre prochain dans le but de prendre une décision sur la politique à suivre.

Le correspondant de la Presse Associée à Manille a interviewé Aguinaldo, qui a dit:

La population entière des Philippines désirait certainement combattre pour son indépendance. Plus loin Aguinaldo a dit qu'il avait 9,000 pirsonniers militaires, dont cinq mille dans le voisinage de Manille, ainsi que des prisonniers civils. Il a ajouté que le gouvernement provisoire était maintenant établi dans vingt-huit provinces. Il a affirmé qu'à la date du 2 août des délégués en nombres proportionnés à la population avaient été élus.

En ce qui concerne les Américains Aguinaldo a remarqué qu'il les considérait comme des frères et que «les deux républiques souveraines étaient unies contre un ennemi commun.»

Questionné au sujet de la politique future des Philippines, à savoir si elle serait une politique d'indépendance absolue, Aguinaldo a refusé de répondre et a demandé ce que les Américains avaient l'intention de faire.

Messe au château de Schoenbrun.

Presse Associée.

Vienne, Autriche, 12 septembre —L'empereur d'Autriche et sa fille ont assisté ce matin à une messe privée dans la chapelle du château de Schoenbrun. L'empereur éprouvait un profond chagrin, mais il a dit qu'il n'avait pas perdu sa foi en Dieu. Il a exprimé le désir de se confesser et de communier.

Dans la journée François-Joseph a relu avec une grande émotion un passage de la dernière lettre que lui a écrite l'impératrice. Dans cette lettre l'impératrice se déclarait heureuse à l'idée de retourner bientôt à Vienne pour assister aux fêtes du jubilé.

Sa Majesté s'est occupée aujourd'hui des affaires courantes comme d'habitude. L'empereur a tenu à répondre personnellement aux nombreux messages de sympathie qui lui sont arrivés depuis la mort de l'impératrice.

A la Barbade.

Presse Associée.

Kingston, Jamaïque, 12 septembre—D'après des avis reçus de la Barbade depuis la mort de l'honorable Pile, président de l'assemblée, le 2 septembre dernier, des suites de la tentative d'assassinat dirigée contre lui, les membres du gouvenement et les fonctionnaires publics ont reçu des lettres anonymes les avertissant qu'un sort semblable les attendait, «en retour de leur oppression».

La pire circonstance de la tragédie Pile est que la récompense de $1,000 offerte par le gouvernement pour des informations sur les conspirateurs a été inutile.

—Ces bons Anglais, ils considèrent horrible qu'il n'y ait pas de délateurs à La Barbade (N. D. T.)

LES EVENEMENTS.

Il n'y a guère plus d'un mois que sont arrêtées les hostilités entre les Etats-Unis et l'Espagne, qui ont produit tant d'émotion. La paix n'est même pas encore conclue, et déjà toutes les attentions se sont reportées vers d'autres contrées lointaines, vers l'Extrême Orient, vers l'Afrique Orientale, où l'Angleterre est menacée d'une lutte avec la France; et surtout vers Paris où la crise Dreyfus est arrivée à l'état le plus aigu. Il s'agit, comme on le sait, de la révision du procès. Depuis que l'arrêt a été prononcé, quatre ou cinq ministres se sont succédé à la guerre, et tous se sont opposés à la révision; tous ont trouvé Dreyfus coupable.

Et voici maintenant un autre ministre, celui de la marine, M. Lockroy — il ne peut être suspecté d'anti-sémitisme, celui-là, — qui est du même avis que tous les ministres de la guerre, et menace de donner sa démission, si l'on revient sur le premier arrêt.

Il y a là un mystère d'iniquité, que le temps seul éclaircira.

Passons à un autre sujet aussi triste, malheureusement, et qui lui non plus, n'honore guère l'humanité.

Nous avons déjà quelques détails sur l'atroce attentat dont vient d'être l'innocente victime, l'impératrice d'Autriche, une princesse allemande, frappée à mort, au sein d'une république neutre, la Suisse, par un anarchiste.

L'assassinat a été commis avec un sang-froid et une sûreté de main qui font frémir. Qui nous expliquera la férocité froide de cette criminelle brute, qui tue, sans savoir qui, sans savoir pourquoi, uniquement pour tuer, pour faire de l'effet, pour effrayer les populations; et qui n'est, en définitive, que l'instrument aveugle de misérables qui, comme toujours, échapperont au châtiment que, seuls, ils méritent. Qui délivrera le monde de cette secte odieuse qui est la négation de tout ce qui a existé, de tout ce qui a été entouré de respect jusqu'ici ; qui est un objet de honte et d'horreur pour toute l'humanité pensante et honnête, et semble s'attacher à faire détester toutes les institutions et toutes les libertés modernes?

L'affaire Dreyfus

Un coup de Théâtre

Sous la signature de Gaston Calmette, nous lisons dans le «Figaro» du 31 août dernier:

L'«Agence Havas» nous communique à minuit la note officielle suivante:

»Aujourd'hui, dans le cabinet « du ministre de la guerre, le lieu« tenant-colonel Henry a été recon« nu et s'est reconnu lui-même « l'auteur de la lettre en date d'oc« tobre 1896 où Dreyfus est nom« mé.

«M. le ministre de la guerre a « ordonné immédiatement l'arres« tation du lieutenant-colonel Hen« ry, qui a été conduit à la forte« resse du Mont-Valérien.»

La lettre «d'octobre 1896», à laquelle fait allusion la note de l'«Agence Havas», est une des trois lettres que M. Cavaignac avait produites à la Chambre des députés, le 7 jilluet dernier.

Nous croyons utile de reproduire textuellement le passage du discours du ministre de la guerre relatif à ce document:

Bien qu'il soit certain, à mes yeux, que dans les deux pièces que je viens de vous lire il s'agit bien de Dreyfus, à cause de l'ensemble des présomptions concordantes dont j'ai parlé, voici encore une pièce où, cette fois, le nom de Dreyfus est écrit en toutes lettres.

Au moment où, en octobre ou novembre 1896, M. Castelin déposait sa demande d'interpellation, les deux correspondants dont je vais parler s'inquiétèrent de ce qui allait se passer, et l'un d'eux écrivait à l'autre la lettre suivante:

J'ai lu qu'un député va interpeller sur Dreyfus. Si («ici un membre de phrase que je ne puis lire»), je dirai que jamais j'avais des relations avec ce juif. C'est entendu. Si on vous demande, dites comme ça, car il faut pas que on sache jamais personne ce qui est arrivé avec lui.

L'authenticité matérielle de cette pièce ne résulte pas seulement des circonstances que j'ai racontées, mais encore de la similitude frappante entre elle et un document écrit sur le même papier et au même crayon bleu, daté de 1894, et qui n'est pas sorti depuis lors des archives de la guerre

L'authenticité morale résulte de la correspondance échangée entre les mêmes personnes en 1896. La première écrit à l'autre, qui lui répond en des termes qui ne laissent aucune obscurité sur la cause de leur inquiétude commune.

Ainsi, la culpaiblité de Dreyfus est nettement établie dans une pièce de 1896 qui s'encadre parfaitement dans une correspondance antérieure et qui prouve cette culpabilité d'une façon irréfutable. («Journal officiel» du 8 juillet 1898.)

Nous n'avons aucun autre détail, et nous n'avons surtout pas le cœur à des commentaires.

Nous ne songeons en ce moment, pour les partager avec émotion, qu'à la tristesse et à la douleur qui envahiront ce matin notre brave et vaillante armée—cette armée que rien ne peut atteindre, que la patrie place si haut dans son respect et dans son affection—quand elle apprendra qu'un officier supérieur, que le colonel chargé du service des renseignements a pu se rendre coupable d'un pareil forfait et tromper aussi indignement tous ses chefs.

LA PROCLAMATION

DE M. LAFERRIERE

Voici le texte de la proclamation adressée aux habitants de l'Algérie par M. Laferrière, le nouveau gouverneur-général, qui vient de prendre possession de son poste à Alger:

Habitants de l'Algérie,

Je viens prendre possession du poste d'honneur où m'a appelé la confiance du gouvernement de la République.

J'y viens avec un sentiment profond des devoirs que j'ai à remplir envers la France et envers l'Algérie si chère au cœur de sa métropole, et qui brille d'un nouvel éclat à ses yeux depuis qu'elle est devenue le seuil grandiose d'un immense empire africain.

Laissez-moi vous dire à cœur ouvert ce que j'attends de vous, et ce que vous êtes en droit d'attendre de moi.

J'attends d'abord de vous, avec confiance, le rétablissement définitif de l'ordre. Je désire qu'il soit votre œuvre propre et spontanée, le résultat de vos résolutions viriles et non des miennes.

Vous ne refuserez pas, je veux le croire, ce don de joyeux avènement à votre nouveau gouverneur.

L'ordre étant assuré, nous pourrons travailler ensemble à la réalisation d'un programme que vous avez déjà pu entrevoir, car des actes ont précédé mes paroles.

Les décrets du 23 août et les rapports qui les précèdent vous ont montré que le gouvernement de la République entend développer en Algérie les institutions libérales

Les colons, les contribuables français des villes et des villages, les indigènes musulmans eux-mêmes auront désormais, auprès du gouvernement général, une représentation spéciale et élective, sous le nom de Délégations financières algériennes.

Aucune question d'impôt ne sera tranchée, aucune résolution importante devant se traduire en charges nouvelles ne sera prise, sans que les Délégations aient été consultées.

Là ne s'arrêtera pas leur mission. Un certain nombre de membres des Délégations prendront place au Conseil supérieur du gouvernement, auprès des membres élus qui représentent si dignement les Conseils généraux des trois départements. Ils participeront, de concert avec eux et avec les éléments traditionnels de cette assemblée, à l'examen de toutes les grandes affaires algériennes.

Les actes dont vous avez eu connaissance vous font aussi prévoir le moment où le gouvernement pourra soumettre aux Chambres, avec le concours de vos représentants dont l'autorité secondera la sienne, la question de savoir s'il n'y a pas lieu d'instituer en Algérie un budget spécial, distinct du budget d'Etat qui doit assurer à la métropole l'exercice de sa souveraineté.

Nul ne désire plus vivement que moi le succès de cette réforme, et je voudrais la voir compléter par la consécration d'une personnalité civile permettant à l'Algérie de faire appel au crédit, sous le haut contrôle des Chambres.

Nous pourrions, par ce moyen, donner un vigoureux essor aux travaux d'intérêt général — routes, chemins de fer économiques, sentiers de pénétration, recherche et aménagement des eaux—et féconder dans toute son étendue ce beau sol algérien qui est prêt à livrer toutes ses richesses à qui saura les lui demander.

Mais, je le répète, pour que ces espérances deviennent des réalités, il faut l'ordre, qui peut seul inspirer la confiance, préparer le crédit, encourager les initiatives.

Il ne suffit pas que l'ordre règne dans la rue; il faut aussi qu'il soit assuré dans un domaine plus vaste et plus varié.

D'accord avec vous, je regarde comme nécessaire:

L'ordre dans l'administration, à tous les degrés de la hiérarchie, c'est-à-dire la discipline envers les chefs, la justice et la bienveillance envers les administrés;

L'ordre dans les attributions et le fonctionnement des corps administratifs—c'est pour le réaliser en matière d'administration religieuse que le gouvernement a décidé, sur ma proposition, de réformer l'organisation des Consistoires israélites, de limiter leurs attributions, et de prévenir ainsi toute déviation de l'action politique vers des corps ecclésiastiques qui ne sont pas institués pour l'exercer;

L'ordre dans la légitime possession des biens, c'est-à-dire la sécurité—les campagnes algériennes souffrent de déprédations aux quelles il faut mettre fin, la question est depuis longtemps à l'étude, il importe qu'elle soit résolue;

L'ordre enfin dans les transactions, particulièrement dans les contrats et concessions qui intéressent la collectivité, et dans la pratique du crédit qui demande à être protégé contre l'usure et contre certains abus de l'expropriation forcée.

J'encouragerai, je favoriserai dans la mesure de mes pouvoirs les institutions de crédit mutuel qui pourront enrayer ce mal.

Habitants de l'Algérie,

Le gouvernement de la République a marqué lui-même la signification de son choix, lorsqu'il a désigné, pour le représenter sur la terre algérienne, un vieux républicain qu'il savait être homme de liberté, de justice et de devoir.

Je ne méconnaîtrai pas ses intentions, et j'espère qu'elles répondent assez aux vôtres pour que je puisse compter sur vous comme vous pouvez compter sur moi.

Le gouverneur général de l'Algérie,

E. LAFERRIERE.

Louis-Philippe avant l'Empereur Nicolas II.

Un proposition de désarmement en 1831.

La question soulevée par l'empereur de Russie n'est pas nouvelle. En 1831, particulièrement, Casimir-Perier, premier ministre du roi Louis-Philippe, la posa devant l'Europe. Une série de conférences eut lieu à Paris entre les ambassadeurs des cinq grandes puissances: la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie. Elles aboutirent, comme nous le verrons plus loin, à la rédaction d'un protocole, où la plus grave de toutes les questions se trouvait résolue.

La France supportait alors avec peine les traités de 1815, comme elle subit aujourd'hui celui de Francfort.

«Des traités, disait Casimir-Perier, ne se déchirent qu'avec l'épée; c'est donc la guerre qu'on demande en demandant le mépris des traités... le pays la demande-t-il?» Pas plus alors qu'aujourd'hui la France ne voulait la guerre, mais peut-être non plus ne prétendait-elle pas renoncer publiquement à tout espoir de reprendre les territoires qui lui avaient été enlevés.

Si les archives du ministère des affaires étrangères, fermées pour les documents qui ont trait à cette époque, ne permettent pas d'étudier la question sous toutes ses faces, les mémoires du prince de Metternich, publiées par son fils Richard, nous donnent quatre dépêches du chancelier de l'empire d'Autriche à son ambassadeur à Paris, qui mettent en vue certains points intéressants à placer sous les yeux du public dans les circonstances actuelles. Elles montrent jusqu'où pourrait entrainer un enthousiasme irréfléchi pour une idée qui, belle en elle-même, ne peut pas être suivie sans tenir compte des événements, cause première de la situation actuelle.

A qui profiterait surtout un désarmement réciproque qui ne peut être que la conséquence de l'acceptation définitive des faits accomplis?

Certes la position de paix armée est désastreuse; ce qu'en dit le prince de Metternich est toujours vrai: «De tous les états le pire est celui qui n'est ni la guerre ni la paix. L'Europe est livrée aujourd'hui à un état pareil; chaque puissance doit avoir en son particulier le sentiment qu'il ne saurait se prolonger; elles ont eu le bon esprit de s'en faire l'aveu réciproque, et ce fait même justifie l'espoir qu'elles finiront par s'entendre....» Encore ne faudrait-il pas que le sacrifice que l'on demande à la France, comporte l'acceptation de faits contre lesquels son patriotisme a toujours protesté.

AMUSEMENTS.

Mlle JOSEPHINE SABEL.

Théâtre St-Charles.

Malgré un temps abominable, il y avait une foule énorme, dimanche soir, au St-Charles. C'était l'ouverture de la saison théâtrale, inaugurée sous les auspices d'un impresario d'autant d'expérience que d'habileté, le colonel Hopkins. Aussi la curiosité était-elle vivement excitée.

Nous ne nous étendrons pas sur les nouvelles décorations de la salle. Nous nous bornerons à dire que le colonel Hopkins a fait royalement les choses et qu'il a apporté, dans la restauration du St Charles, autant de goût que de prodigalité.

Nous y avons trouvé plus que le confort auquel nous nous attendions, et une foule d'attentions, de prévenances, de douceurs auxquelles nous n'avions pas le droit de nous attendre — les éventails électriques, par exemple, qui entretiennent dans la salle une délicieuse fraîcheur.

Nous avons eu non seulement un drame ou un vaudeville, comme à l'ordinaire, mais les deux à la fois, et exécutés par d'excellents artistes. Evidemment, le Col. Hopkins s'entend à former une troupe —talent plus rare qu'on ne le pense parmi les directeurs.

Naturellement, toutes les curiosités se sont portées, depuis dimanche, sur miss Sabel, annoncée à juste titre comme l'étoile de la troupe; elle nous arrivait, précédée d'une grande réputation et c'est sur elle, en partie, que repose l'avenir de la saison. Il suffit de la voir paraitre en scène, pour comprendre que l'on a affaire à une véritable artiste et qu'elle a été à bonne école. Ses toilettes sont fort élégantes, d'un excellent goût, et elle sait les porter à merveille. Sa voix est d'une certaine puissance, d'un fort joli timbre; et elle ne se contente pas de chanter, de manier habilement son organe; elle dit avec beaucoup de justesse. Elle a détaillé, avant-hier et hier soir, plusieurs mélodies qui ont été fort applaudies et méritaient de l'être.

C'est une précieuse acquisition pour une troupe comme celle du Col. Tompkins, où ce que l'on appele ici les "variétés" occupent toujours une grande place. Nous prédisons à Mlle Jos. Sabel un brillant et durable succès.

West End.

La dernière semaine du West End n'a pas de chance. Depuis dimanche, nous avons eu constamment des pluies torrentielles. Impossible de s'aventurer sur les bords du lac, durant d'aussi maussades soirées. Espérons qu'à partir d'aujourd'hui, le ciel se montrera plus clément et permettra à l'excellent orchestre de M. Paoletti, de finir la saison aussi brillamment qu'il l'avait commencée.

L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

Trois Editions Distinctes

Edition Quotidienne,

Edition Hebdomadaire,

Edition du Dimanche

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE:

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, port compris:

$12....Un an | $6.....6 mois | $3.....3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris:

$15.15..Un an | $7.55..6 mois | $3.80..3 m

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi matin

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00..Un an | $1.50..6 mois | $1.00..4 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05..Un an | $2.05..6 mois | $1.25..4 mois

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.

on, en faillite; n'y avez-vous pas des capitaux engagés?

M. Barruett était en effet un des principaux actionnaires. Ce sinistre devait entraîner pour lui une perte considérable.

Mais, en ce moment, les questions d'argent le laissaient indifférent. Il prêta à peine attention aux paroles de son ami.

Il avait hâte d'être seul et saisit un prétexte pour se séparer de lui, mais en le quittant il ne prit pas le chemin de la villa des Fleurs.

Il se promena à pas lents le long du rivage, marchant au hasard, sans s'apercevoir qu'il était à jeun. Il faisait nuit depuis longtemps quand il rentra chez lui.

Arrivé dans sa chambre, il trouva la tragédie de Racine dont lui avait parlé Eléna. Il se rappela le langage étrange de le créole. L'œuvre du poète français allait-elle lui donner le mot de l'énigme? Dans la fiction dramatique allait-il découvrir une application à sa situation personnelle?

Il se mit à lire la tragédie de "Phèdre." Les premières scènes lui présentèrent peu d'intérêt, mais il arriva bientôt aux passages qui retraçaient en traits brûlants la passion incestueuse de Phèdre pour Hippolyte, le fils de son mari, et que la main perfide d'Eléna avait encadrés au crayon bleu.

J'adorais Hyppolyte, et, le voyant sans cesse,
Même au pied des autels que je faisais fumer,
J'offrais tout à ce Dieu que je n'ossais nommer.
Je l'évitais partout. O comble de misère!
Mes yeux le retrouvaient dans les traits de son [père.
. . . . . .
Ce n'est plus une ardeur dans mes veines ca- [chée,
C'est Vénus tout entière à sa proie attachée.
. . . . . .
Eh bien! connais donc Phèdre et toute sa fu- [reur,
J'aime. Ne pense pas qu'au moment que je [l'aime,
Innocente, à mes yeux, le m'approuve moi- [même,
Ni que du fol amour qui trouble ma raison
Ma lâche complaisance ait nourri le poison.
Objet infortuné des vengeances célestes,
Je m'abhorre encore plus que tu ne me dé- [testes.

Il s'arrêta. Un frisson lui courut dans les veines. Phèdre était comme Valentine femme d'un second lit. Hippolyte était comme Edouard et James fils d'une première femme.

Le rapprochement allait-il plus loin, et dans un cas comme dans l'autre y avait-il la souillure d'un amour incestueux?

C'était sans doute le secret qu'avait voulu laisser deviner le langage équivoque d'Eléna. Mais l'accusation était enveloppée d'obscurité.

Il acheva la lecture de la tragédie et n'y trouva pas d'autres éclaircissements.

Le crime lui paraissait si monstrueux qu'il se refusait à l'admettre. L'infernale imagination d'Eléna pouvait bien avoir enfanté une calomnie pour donner satisfaction à sa haine.

Et cependant un doute affreux persistait dans son esprit. Celle qui avait failli si imprudemment à l'honneur était bien capable de descendre aux derniers degrés de l'infamie. Il ne pouvait se résigner à subir la torture de l'incertitude.

A tout prix il tenait à connaître la vérité.

Il eut la pensée de forcer Eléna à s'expliquer sans équivoque. Mais il lui répugnait d'invoquer le témoignage de la perfide créole. Il y renonça.

Il ne pouvait s'arrêter à aucun parti, et lorsque les premiers rayons du soleil pénétrèrent dans la chambre, il n'avait pris aucune résolution.

Il était seulement décidé à ajourner toute explication avec Valentine sur la faute qui avait précédé le mariage, jusqu'à ce que le second point, celui de l'inceste, fût éclairci.

Il pourrait ainsi, si cette dernière enquête tournait à sa confusion, l'accabler sous un double réquisitoire.

IV

LA REPRÉSENTATION DE "PHÈDRE."

Sur ces entrefaites, M. Barruett reçut, comme tous les habitants notables du Havre, un prospectus d'une troupe de Paris qui venait donner un certain nombre de représentations dans cette ville; en vedette sur la liste des acteurs, figurait une tragédienne que l'on vantait comme presque égale en talent à Rachel.

M. Barruett se fit conduire le jour même chez le directeur.

Celui-ci était en conversation avec un visiteur; il attendit qu'il fût seul.

—Monsieur, lui dit l'Américain, je viens m'inscrire comme abonné pour une première loge.

Cette entrée en matière ne pouvait que plaire au directeur, qui s'empressa de se montrer très aimable.

L'entretien s'engagea sur toutes les questions qui intéressaient la profession et il satisfit complaisamment la curiosité de l'Américain qui paraissait très désireux d'être initié aux mystères d'un monde tout nouveau pour lui.

—Monsieur, dit-il, comme si une réflexion lui venait tout à coup, parmi toutes les pièces que vous vous proposez de jouer, je ne vois pas la tragédie de "Phèdre."

—En effet, je ne l'ai pas inscrite au programme parce que le théâtre classique est médiocrement en faveur aujourd'hui.

—Vos acteurs ne seraient-ils pas capables de la jouer convenablement?

—Quant à cela, je suis sans inquiétude, j'ai un premier rôle qui représenterait parfaitement le personnage de Phèdre, mais le public apprécierait-il son talent et sa valeur?

—Si je vous comprends bien, vous craignez que la recette ne soit insuffisante?

—C'est bien cela.

—Dans le cas ou un amateur vous offrirait la somme de deux mille francs pour compenser la perte possible, cela vous déciderait-il?

—Dans ce cas, je n'hésiterais pas, mais où trouver le protecteur des arts assez généreux pour faire le sacrifice?

—Il est tout trouvé, monsieur; je ne suis pas un lettré, mais j'ai beaucoup entendu parler de cette tragédie qu'on m'a vantée comme un chefd'œuvre admirable et, je ne voudrais pas retourner en Amérique sans l'avoir vu représenter. Je suis assez riche pour me payer un caprice.

Le directeur s'inclina en signe d'approbation.

M. Barruett ouvrit son portefeuille et étala, en dehors du prix de la loge, deux billets de mille francs.

—C'est affaire convenue! ajouta-t-il.

—Oui, monsieur, dès demain la pièce sera mise en répétition.

Il reconduisit l'Américain et serra dans un tiroir les billets de banque.

—Quel malheur, pensa-t-il, qu'il ne se rencontre pas tous les jours un original de cette espèce! Le métier de directeur de théâtre serait exposé à moins de déboires.

M. Barruett assista avec sa femme et ses deux fils à toutes les représentations. Mais les pièces en vogue, signées des noms des auteurs contemporains les mieux cotés l'intéressaient peu, c'était dans un autre but qu'il avait pris un abonnement.

Enfin l'affiche annonça pour le soir *Phèdre*, tragédie en cinq actes, par Jean Racine.

Il prit place au premier rang avec Valentine; ses deux fils étaient assis derrière lui.

La jeune femme était vêtue avec une exquise élégance; ses robes, ses chapeaux venaient des maisons les plus renommées de Paris et coûtaient des sommes exorbitantes.

Elle était en beauté, ce jour-là; les lorgnettes étaient braquées sur elle, et dans la salle les spectateurs se communiquaent leurs réflexions au sujet de cette étrangère dont l'éblouissante jeunesse contrastait avec la maturité de son mari.

Le rideau se leva sur les confidences d'Hippolyte à son fidèle Théramène, mais ce n'était là que l'entrée en matière. Ce fut quand apparut Phèdre, pâle et anxieuse, se trahissant par les sinistres lueurs de ses yeux, par l'intonation de sa voix qui semblait sortir des profondeurs des entrailles, le désarroi d'une âme impuissante à se maîtriser.

Un frémissement courut dans la salle quand la femme coupable fit l'aveu de la passion qui la dévorait.

Ce n'était plus l'impression qui se dégage de la froide lecture. Les gestes, la physionomie, le costume tragique de l'artiste qui s'identifiait avec l'héroïne donnaient aux auditeurs l'illusion de la réalité.

C'était bien la femme impudique, arrachant hardiment le voile de son égarement et se montrant avec cynisme livrée aux fureurs de Vénus.

Des applaudissements depuis le parterre jusqu'aux étages les plus élevées.

M. Barruett observait à la dérobée Valentine. Aucun embarras ne se révélait dans son maintien; aucune fibre n'altérait l'harmonie de son beau visage. Elle battait des mains comme tout le monde, comme tous ceux qui subissaient le charme d'un chef-d'œuvre littéraire bien interprété.

Personne n'aurait supposé qu'elle pût se faire l'application des reproches que Phèdre s'adressait à elle-même dans son impuissance à lutter contre son incestueux amour.

[*A continuer*]

Sirop calmant de Mme Winslow

Ce sirop a été en usage pendant plus de CINQUANTE ANS par des MILLIONS DE MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION, avec un SUCCÈS PARFAIT. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT SES GENCIVES et SOULAGE les DOULEURS; GUÉRIT LES COLIQUES; c'est le meilleur remède pour la diarrhée. En vente chez tous les pharmaciens dans le monde entier. Seyez-vous de demander le "sirop calmant de Mme Winslow"; n'en prenez pas d'autre. Vingt-cinq sous la bouteille.